

**Canada
Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean Est
MUNICIPALITÉ DE LABRECQUE**

Labrecque, le 15 novembre 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Labrecque, tenue le 15 novembre 2021 à 19h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

PRÉSENTS :

Mme	Marie-Josée Larouche,	maire
M.	Bobby Côté, conseiller	siège n° 1
Mme	Lia Tremblay, conseillère	siège n° 2
M	Robin Gauthier, conseiller	siège n° 3
Mme	Colombe Privé, conseillère	siège n° 4
Mme	Annick Bouchard, conseillère	siège n° 5
Mme	Lucie Boivin, conseillère	siège n° 6

ÉGALEMENT PRÉSENT :

M Tommy Larouche, directeur général secrétaire-trésorier

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM

À 19 : 00, la mairesse, Marie-Josée Larouche, préside et après avoir constaté quorum, déclare la séance ouverte.

171-21

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Robin Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Que le conseil municipal de Labrecque adopte le projet d'ordre du jour en ajouter les pointes 7.1 à 7.5 au varia

ADOPTÉE

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Assermentation protocolaire des élus ;
4. Approbation des minutes de la séance ordinaire du 04 octobre ;
5. **Administration et développement :**
 - 5.1. Approbation des comptes à payer du 01 au 31 octobre 2021 ;
 - 5.2. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil ;
 - 5.3. Changement de signataires – comptes Desjardins ;
 - 5.4. Autorisation signature – Entente intermunicipale relative à la réalisation des travaux de réfection du chemin de la Grande ligne à intervenir entre les Municipalités de l'Ascension-de-notre-seigneur et de Labrecque ;

5.5. Nomination d'un maire suppléant pour agir au sein de la MRC de Lac-St-Jean Est;

5.6. Représentation des conseillers au sein des divers comités de la Municipalité ;

5.7. Nomination d'un représentant au conseil d'administration de la Régie incendie Secteur Nord ;

5.8. Nomination d'un représentant au conseil d'administration de la Régie du parc industriel secteur nord ;

6. Ressources humaines :

6.1. Embauche d'un nouveau directeur général ;

6.2. Nomination Tommy Larouche au poste d'inspecteur municipal ;

7. Varia :

7.1. Motion de félicitations Élections

7.2. iPad – conseil sans papier

7.3. Avis de motion- ancien conseil - maire

7.4. Suivi de dossier mairesse

7.5. Loisir – suivi

8. Période de questions des citoyens;

9. Levée de la séance ordinaire;

3. ASSERMENTATION PROTOCOLAIRE DES ÉLUS

172-21

4. APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 OCTOBRE 2021

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Colombe Privé
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 04 octobre 2021, dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soient approuvés tels que rédigés.

Aucun commentaire soulevé sur les procès-verbaux.

ADOPTÉE

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

173-21

5.1 APPROBATION DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 01 AU 31 OCTOBRE 2021

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Colombe Privé
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'autoriser des déboursés du fond général de la Municipalité de Labrecque pour une somme totalisant 324 755.69\$ (paiement émis 132 314.97\$ et à payer 192 440.72\$)

ADOPTÉE

174-21

5.2 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Considérant que les élus(es) sont dans l'obligation de remplir le formulaire des intérêts pécuniaires chaque année ainsi que le registre des déclarations de réception de marque d'hospitalité ou d'avantage reçu;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Annick Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Que les membres du conseil suivants :

Madame Marie-Josée Larouche
Monsieur Bobby Côté
Madame Lia Tremblay
Monsieur Robin Gauthier
Madame Colombe Privé
Madame Annick Bouchard
Madame Lucie Boivin

Ont tous déposé le formulaire des intérêts pécuniaires ainsi que le registre des déclarations de réception de marque d'hospitalité ou d'avantages reçus.

ADOPTÉE

175-21

5.3 CHANGEMENT DE SIGNATAIRES – COMPTE DESJARDINS

Considérant que madame Marie-Josée Larouche a été élue comme mairesse de la municipalité de Labrecque ;

Considérant que les chèques doivent être signés par deux signataires différents incluant la mairesse ;

Considérant que madame Larouche doit être ajoutée au compte municipal 501118 à la Caisse Desjardins pour les chèques et les dépôts ;

Considérant que madame Larouche doit également être ajoutée au compte Loisirs 502890 à la Caisse pour les chèques et les dépôts ;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Lia Tremblay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Que le conseil municipal de Labrecque ajoute madame Marie-Josée Larouche comme signataire au compte municipal 501118 à la Caisse Desjardins et enlève comme signataire monsieur Éric Simard, ancien maire.

Il est également résolu d'ajouter madame Marie-Josée Larouche comme signataire au compte Loisirs 502890 à la Caisse Desjardins et enlève comme signataire monsieur Éric Simard, ancien maire.

ADOPTÉE

176-21

**5.4 AUTORISATION SIGNATURE – ENTENTE INTERMUNICIPALE
RELATIVE À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU
CHEMIN DE LA GRANDE LIGNE À INTERVENIR ENTRE LES
MUNICIPALITÉS DE L’ASCENSIONS-DE-NOTRE-SEIGNEUR ET
LABRECQUE**

ATTENDU que le chemin de la grande Ligne est situé en partie sur le territoire de Labrecque et est en partie divisé par ce territoire et le territoire de la municipalité de l’Ascension-de-Notre-Seigneur ;

ATTENDU qu’il y a lieu de réaliser des travaux de réfection du chemin de la Grande Ligne;

ATTENDU que la municipalité de l’Ascension-de-Notre-Seigneur et la municipalité de Labrecque désirent se prévaloir des articles 569 et suivant du Code municipal du Québec (RLRQ c. C-27.1) pour conclure une entente intermunicipale visant la réalisation de travaux de chemin de la Grande Ligne sur le territoire des municipalités ;

En conséquence,

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lucie Boivin
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Que le conseil municipal de la municipalité de Labrecque autorise la conclusion d’une entente intermunicipale visant la réalisation de travaux de réfection du chemin de la Grande Ligne avec la municipalité de l’Ascension-de-Notre-Seigneur.

Que le conseil municipal autorise la mairesse, madame Marie-Josée Larouche, et le directeur général, monsieur Tommy Larouche à signer ladite entente, avec ou sans modifications utiles, de même que tout document pour donner effet aux présentes.

ADOPTÉE

**5.5 NOMINATION D’UN MAIRE SUPPLÉANT POUR AGIR AU SEIN DE
LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN**

Ce point est remis à décembre 2021

**5.6 REPRÉSENTANT DES CONSEILLERS AU SEIN DES DIVERS
COMITÉS DE LA MUNICIPALITÉ**

Ce point est remis à décembre 2021

**5.7 NOMINATION D’UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL
D’ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INCENDIE SECTEUR NORD**

Ce point est remis à décembre 2021

177-21

5.8 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DU PARC INDUSTRIEL SECTEUR NORD

Considérant que le conseil municipal doit nommer un représentant de la municipalité au sein du conseil d'administration de la Régie du parc industriel du secteur nord ;

En conséquence,

**IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Colombe Privé
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

Que le conseil municipal de Labrecque nomme madame Marie-Josée Larouche à représenter la municipalité de Labrecque au sein du conseil d'administration de la Régie du parc industriel du secteur nord

ADOPTÉE

6.RESSOURCES HUMAINES

178-21

6.1 EMBAUCHE D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Considérant qu'à la suite d'une entente survenue avec monsieur Tommy Larouche, directeur général et secrétaire-trésorier, qui désire reprendre son ancien poste d'inspecteur municipal ;

Considérant que le conseil municipal doit voir à remplacer, monsieur Larouche, en trouvant un nouveau directeur général et secrétaire-trésorier ;

Considérant le conseil municipal désire aller en appel de candidatures pour l'embauche d'un nouveau directeur ;

Considérant que le conseil trouve judicieux de faire appel à une firme de gestion des ressources humaines pour faire le processus d'embauche ;

Considérant les deux offres de services reçus pour effectuer le processus d'embauche, soit Progestion pour un montant d 4 200.00\$ plus taxes ainsi que Mallette pour un montant de 7 150.00 \$ plus taxes ;

En conséquence,

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Bobby Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

Que le conseil municipal de Labrecque mandate la firme Progestion afin de lancer le processus d'embauche pour trouver un nouveau directeur général et secrétaire-trésorier pour succéder à monsieur Larouche.

Madame Marie-Josée Larouche, mairesse est autorisé à signer l'offre de service.

ADOPTÉE

6.2 NOMINATION TOMMY LAROCHE AU POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL

Ce point est remis à une séance ultérieure

7. VARIA

7.1 MOTION DE FÉLICITATIONS – ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

Le présent avis de motion est donné par madame la conseillère Lia Tremblay afin de féliciter le travail de la présidente l'élection, soit madame Bianka Simard et de son équipe pour la tenue des élections municipales 2021.

Il faut souligner également la grande participation de la population à cette élection 2021 où près de 74% des gens ont utilisé leur droit de vote.

7.2 IPAD – CONSEIL SANS PAPIER

Marie-Josée Larouche, mairesse mentionne à l'assemblée que le conseil municipal va prendre un virage sans papier pour les prochains mois. Des iPad ou PC vont être achetés aux membres du conseil municipal à cet effet prochainement. Un écran pour la présentation des conseils sera également acquis durant les prochaines semaines.

7.3 AVIS DE MOTION – ANCIEN CONSEILER-MAIRE

Le présent avis de motion est donné par monsieur le conseiller Robin Gauthier afin de remercier tous les membres de l'ancien conseil municipal pour leur implication dans la politique municipale, soit monsieur Éric Simard, Marjorie Côté, Audrey Roy, Pierre Gauthier.

Il est également résolu de remercier monsieur Réal Maltais à titre de candidat non élu pour sa campagne électorale.

7.4 SUIVI DE DOSSIERS MAIRESSE

Madame Marie-Josée, mairesse dresse un bilan de sa première semaine.

Des rencontres ont déjà eu lieu avec la municipalité de l'Ascension-de-Notre-Seigneur ainsi qu'une autre avec tous les maires du secteur nord.

Une rencontre a également eu lieu avec l'Association des Riverains du lac Labrecque pour discuter des défis à venir pour conserver la qualité de l'eau du lac.

Madame Larouche a discuté de ces disponibilités pour rencontrer les citoyens.

7.5 SUIVI LOISIRS

Madame la conseillère Lia Tremblay fait un suivi sur l'activité de l'Halloween et l'activité de dépouillement de l'arbre de Noël.

Elle mentionne que Cindy Maltais, technicienne en loisirs a obtenu une subvention pour l'acquisition d'équipements de RLS Saguenay-Lac-Saint-Jean pour somme de +/- 500.00 \$

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse Marie-Josée Larouche, répond aux questions de l'assistance

179-21

13.LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Annick Bouchard, propose de lever l'assemblée à 20 h 15

Marie-Josée Larouche
Mairesse

Tommy Larouche
Directeur général secrétaire-trésorier

